

Charte de confidentialité AFPDC – Communications électroniques

Date de mise à jour : Septembre 2021.

I. Responsable de traitement :

L'AFPDC, Association française des praticiens du droit collaboratif, est régie par la Loi du 1er juillet 1901 dont le siège social est situé : Maison du Barreau, 2 Rue de Harlay, 75001 Paris.

L'AFPDC en qualité de « responsable de traitement » s'engage à protéger vos données en conformité avec la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'avec le Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

II. Personnes concernées :

Des professionnels du droit susceptibles d'être intéressés par les activités et les formations de l'AFPDC.

III. Catégories de données traitées :

- Identité de l'avocat (nom, prénom) ;
- Adresse mail professionnelle de l'avocat.

IV. Source des données :

Les sources des données sont publiques. La liste des avocats est issue de l'annuaire des avocats du barreau d'appartenance.

V. Finalités du traitement :

Le traitement des données personnelles a pour objet de permettre à l'AFPDC :

- l'envoi de messages électroniques (gestion de listes d'adresses de courrier électronique),
- la gestion de l'exercice des droits des personnes concernées et notamment des oppositions à la réception des messages,
- de recevoir les réponses à une invitation à participer à une formation ou un événement,
- d'établir des statistiques relatives aux campagnes d'information réalisées.

VI. Base juridique du traitement :

La base juridique de ce traitement est l'intérêt légitime de l'AFPDC de réaliser des actions de communication et de prospection pour proposer aux destinataires de participer à des formations ou à des conférences susceptibles d'intéresser les avocats et des professionnels du droit.

Les personnes concernées peuvent s'opposer à l'envoi des communications électroniques en cliquant sur le lien prévu à cet effet.

VII. Catégories de destinataires :

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les personnels autorisés à l'AFPDC ;
- Les sous-traitants (service de communication, support informatique).

VIII. Transferts des données hors UE :

Aucun transfert de données personnelles hors de l'Union européenne n'est réalisé.

IX. Durée de conservation des données :

- Pour la préparation de l'envoi de messages électroniques (gestion de listes d'adresses de courrier électronique), la durée de conservation des données est fixée à trois ans maximum à partir de la collecte des données personnelles.
- Pour la réception des réponses à une invitation à participer à une formation ou un évènement, la durée de conservation des données est fixée à trois ans maximum à partir de la collecte des données personnelles.
- Pour l'établissement des statistiques non anonymes relatives aux campagnes d'information réalisées, la durée de conservation maximum des données est fixée à trois ans à partir de l'établissement de tels statistiques.
- Lorsqu'une personne exerce son droit d'opposition, les informations permettant de prendre en compte son droit d'opposition sont conservées trois ans à compter de l'exercice du droit d'opposition à des fins probatoires.
- Pour l'exercice du droit d'accès ou de rectification, les informations permettant de prendre en compte le droit exercé sont conservées un an à compter de l'exercice du droit d'accès ou de rectification à des fins probatoires.
- Pour l'exercice des autres droits, les informations permettant de prendre en compte le droit exercé sont conservées cinq ans à compter de l'exercice du droit à des fins probatoires.

X. Sécurité :

L'AFPDC veille à mettre en œuvre des mesures de contrôle techniques, physiques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité et la confidentialité des données, notamment afin de les protéger contre toute perte, destruction accidentelle, altération, et accès non autorisés.

Les mesures de sécurité sont définies dans le registre de traitements et dans le contrat avec les sous-traitants.

XI. Exercice des droits :

À tout moment, vous pouvez prendre contact avec l'AFPDC afin d'exercer les droits suivants :

- d'avoir accès à vos données à caractère personnel ;
- de faire rectifier vos données à caractère personnel ;
- de demander la suppression de vos données à caractère personnel ;
- de demander la limitation du traitement de vos données à caractère personnel ;
- de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel.

Vous pouvez exercer vos droits auprès de l'AFPDC :

- par e-mail à l'adresse suivante : contact@afpdc.com
- par courrier postal : AFPDC, Maison du Barreau, 2 Rue de Harlay, 75001 Paris

Pour votre parfaite information, les personnes concernées disposent de la faculté de saisir la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (dont les coordonnées figurent à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>) dans l'hypothèse où l'AFPDC n'aurait pas fait suite à une demande dans le délai requis.

XII. Modifications :

Pour l'adapter aux évolutions réglementaires ou à de nouvelles pratiques, l'AFPDC peut modifier cette Politique de confidentialité tout moment.